

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220210-16-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2022

N° 16/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 février 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 février

Objet de la délibération :

Intégration des Espaces France Services d'Ornans et de Quingey dans le réseau national

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	63
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le dix février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Gilles ARNOULD à Marc JACQUOT, Guillaume AYMONIN à Alain MONNIER, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Frédéric BONNEFOI à Didier LAITHIER, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Olivier DARD à Sylvie LHERITIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Maxime GROSHENRY, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Boris PIERRET à Vanessa DORDOR
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Serge MONNET par Hubert JUSTE
- Excusé(e)** Françoise GOUBET, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Mickaël NICOLET, Florence PAUL, Marie-Christine VERNEREY, Sarah VIONNET
Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Françoise LEBLANC-VICHARD, Jacques MAURICE, Pascale PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Rémy STADELMANN
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Christophe GARNIER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la labellisation des Espaces France Services de Quingey et d'Ornans respectivement le 1^{er} juillet 2021 et le 1^{er} octobre 2021 suite aux audits menés par un cabinet externe,

Considérant que cette labellisation leur permet d'intégrer le réseau National des France Services, de bénéficier de formation pour les agents et d'un forfait annuel de fonctionnement de 30 000 €,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer :

- L'avenant 4 intégrant France Services QUINGEY dans le label
- L'avenant 5 intégrant France Services ORNANS dans le label

Fait et délibéré en séance, le 10.02.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS